

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Voiture de tourisme	G M C	Suburban / modèle TK 10 906 (5 places)	CH 0348 03

Constructeur G M C TRUCK & COACH DIVISION of G M C, Pontiac, Michigan (USA)
 Identification sur la plaquette du constructeur "Suburban TK 10906" et "CH 0348 03"
 devant le No du châssis "TK L 16,,"
 Plaquette constr. sous le capot, à droite, sur l'auvent
 N° du châssis sous le capot, à droite, en haut sur le longeron (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur " 57 " sur face avant, à gauche sur la culasse (frappé par l'importateur)
 importateur princ. General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Biene
 Véhicule homologué TK L 166F 507 091 Signes fixes dans code du type TK 10 906 / TK L 16,.

Chassis	Moteur	CHEVROLET	Type	V8-350.4bbi(L)
Nombre d'essieux	Marque	V	Temps	4
Direction	Construction	B	Position	avant
Transmission	Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Nombre de vitesses	Retrodis.	101,60	Course	88,39
Frein de service	Alésage	5730	CV-impôt	29,18
	Cylindrée	121 kW	à l/min	3800
	Puissance en CV	(165 SAE net)		
Frein auxiliaire	Bruit à proximité	86,5 dB/A	à l/min	2850 *
	Silencieux	1 = 540 x 240 x 135 mm		
Frein d'arrêt	Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,6 % à 660 t/min		**
Ralentisseur	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		
Contrôle 2 circ.				

Carrosserie	limousine (combi)	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4 Indic. vit.	Poids à vide	1180	1140	2320
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur	Charge utile	66	588	654
Cale	- Atteilage	Poids total	1246	1728	2974
Antivol	verrouillage de la direction	Garantie fabr.	1633	1728	3311
Nombre de places	1 5 av 2 centre ar 3	Dimens. pneus	LR 78 - 15C	LR 78 - 15C	(Variantes +)
Dimensions	int. ext.	Ply / bar	R / 2,0	R / 2,5	voir remarques)
Longueur	2450 5610	Charge	1660	1900	varie selon la marque, minimum 138 km/h
Largeur	1600 2040	Jantes	6 JJ x 15		
Hauteur	950 1870	Empattements	3289		
Porte à faux	lat. av. ar.	Vole +)	av 1708 ar 1618		
	av 886 ar	Braquage	g 13400 d 13400		
Distance volant - vers l'avant du véhicule					

Garantie poids remorquable avec frein	5507
Garantie poids remorquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	5507
Vitesse maximale selon le constructeur	138 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h
Charge garantie sur le toit	136 kg

Équipement	§) HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	GUIDE 1T SAE STIAR P1 73	
Feux rouges	GUIDE 1T SAE STIAR P1 73	
Feux stop	1 (E)	
Climoteurs	av	SAE AP2 3TA ar voir feux rouges
Catadiopres	av	SAE A68 ou 77 DOT
Feux de gabarit	av	voir feux rouges
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ dans pare-chocs	
Essuie-glace	2 balais avec 5000 lave-glace	
Avertisseurs	DELCO RENOY A+P	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	G M C	Suburban	
Homologation N°	CH	0348 03	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	2320	Carburant	B
Charge utile	654	CV-impôt	29,18
Poids total	2974	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 3,73 = 75,5 dB/A.
- ** Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve sous le capot, à droite, sur l'auvent.
- + Variante de pneus : L 78 - 15 D 8 PR AV 1660 (2,0) AR 1900 (2,5) Y-max. varie selon la marque, minimum 138 km/h.
Variante de jantes : 8 JJ x 15 voies AV 1741 mm AR 1651 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadiopres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite vers la gauche, jusqu'à 45°; la sonde de mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg;
- 103 - ne peut être utilisé que pour le transport de charges basses.

Lieu et date de l'homologation Studen, 13.02.78

Homologation fédérale des types de véhicules